



# CLUB DES ARCHERS MUSSIPONTAINS

## CONCOURS DEBUTANTS

Le samedi 22 février 2020 à la salle BERNARD GUY à  
Pont à Mousson

### Catégorie

- poussin : blason de 80 à 10m
- benjamin : blason de 80 à 15m
- minime : blason de 60 à 15m
- cadet : blason de 40 à 15m
- Autres catégories et arc à poulies blason 40 à 18m

	samedi
Ouverture du greffe	12h45
Echauffement	13h15
Début des tirs	14h
Déroulement	Individuel
	2x 7 volées de 3 flèches

Licence obligatoire, tenue correcte (pas de jean) exigée  
Buvette, et petite restauration sur place

### Mises :

Pour les poussins benjamins-minimes-cadet : 3€  
Autres catégories 5€  
Un goûter sera offert entre les 2 séries

Dans notre salle, nous installons 43 paillons, nous pouvons donc inscrire un maximum de 172 archers (avec les jeunes archers du concours jeunes) toutes catégories confondues.

## **INSCRIPTION INFORMATIQUE : Paiement au greffe le jour du concours**

**DATE LIMITE: SAMEDI 03/02/2016**

Suivre le lien ci-dessous :

<https://forms.gle/5AwqXkpTSBwCERMR7>

Association affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc  
Inscrite à la préfecture de Meurthe et Moselle sous le n° 4392  
Agrément Jeunesse et Sports N° W543001798  
Siège social : Centre des sports avenue Guynemer 54700 PONT A MOUSSON  
Tél : 03 83 23 52 60 – 07 82 03 50 29 - campam54@gmail.com

